



Vente des tickets de tombola - URGENT - Dernier délai le vendredi 17 février

publié le 16/02/2017

URGENT

Pour les élèves qui n'ont pas ramené l'argent de la vente OU pour ceux qui n'ont pas rendu leurs tickets de tombola.

DERNIER DÉLAI : le vendredi 17 FÉVRIER 2017



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.